



Expulsion de dix ambassadeurs de Turquie

Ferme riposte d'Erdogan à l'ingérence étrangère

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5503 - Lundi 25 octobre 2021 - Prix : 10 DA

Grippe saisonnière Flou total sur le lancement de la vaccination

Page 3

De fortes pluies provoquent des inondations à Alger

Une personne morte, une autre disparue et des dégâts matériels

Page 3

Pandémie : la troisième vague continue de se retirer

Par Mohamed Habili

Dans le pays, la pandémie est en reflux continu depuis fin juillet dernier, une tendance qui s'est confirmée de semaine en semaine, sinon de jour en jour, et cela pendant trois mois. Ce qui est quand même un temps de recul constant long dans un contexte où la variation et l'instabilité seraient la règle. L'un de ces mois est le plus torride de l'année, et les deux autres, septembre et octobre, ce dernier tirant désormais à sa fin, ne se sont pas caractérisés par une température particulièrement douce. Pour autant, ces détails sont donnés juste pour être quitte avec l'idée dominante selon laquelle les contaminations baissent pendant les beaux jours et augmentent avec le retour des mauvais. Chez nous du moins, la séquence de plus grande et de plus longue progression de la maladie est survenue cette deuxième année de l'épidémie, alors que la chaleur estivale s'installait.

Suite en page 3

Tebboune à l'ouverture de l'année judiciaire 2021/2022

«Contre l'influence de l'argent sale sur le processus électoral»



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature, a souligné, hier, son attachement à accorder au pouvoir judiciaire «la place privilégiée qui lui sied».

Par Aomar Fekrache - page 2

Ph/D. R.

Publicité

الملتقى العلمي تحت شعار
حُبُّ الْوَطَنِ .. الْبَعْدُ الْأَخْلَاقِي وَالْإِتْرَافُ الْوَطَنِي

المسابقة الوطنية
لحفظ القرآن الكريم وتجويدِهِ وتفسيرِهِ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
МИНИСТЕРСТВО ДИНАМИКИ И СЕИХОВ

للقرآن الكريم

23

الأسبوع الوطني

الموافق 28/27/26 أكتوبر 2021 م - النادي الوطني للجيش - بني مسوس - الجزائر العاصمة

أيام 19 / 20 / 21 ربيع الأول 1443 هـ

ANEP Gratuit 0075

Le Jour d'Algérie - N° 5503 - Lundi 25 octobre 2021

Tebboune à l'ouverture de l'année judiciaire 2021/2022

«Contre l'influence de l'argent sale sur le processus électoral»

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature, a souligné, hier, son attachement à accorder au pouvoir judiciaire «la place privilégiée qui lui sied».

Par Aomar Fekrache

Le chef de l'Etat qui présidait l'ouverture de l'année judiciaire 2021/2022 au siège de la Cour suprême, a affirmé, dans son allocution, que cette cérémonie «vient raviver une tradition consacrée dans les us de l'Etat et de l'institution judiciaire». C'est aussi l'occasion de passer en revue «les étapes et les acquis réalisés par le secteur de la Justice, de rappeler les objectifs escomptés, d'esquisser les contours futurs auxquels nous aspirons, parachever l'édification de l'Etat de droit et jeter les bases d'un pouvoir judiciaire solide, indépendant et efficace, à même de renforcer la confiance du citoyen envers l'Etat et de nourrir en lui le sentiment de sécurité et de quiétude», a-t-il indiqué. Le Président Tebboune a aussi rappelé : «Je me suis engagé devant Dieu et devant tout le peuple algérien qui m'a accordé sa confiance lors de la présidentielle, à satisfaire ses revendications et ses aspirations légitimes pour un changement global et véritable devant déboucher sur un redressement national, d'assurer un nouveau départ pour notre pays et permettre à nos concitoyens de vivre au sein d'une Algérie démocratique, prospère et fidèle aux valeurs de la Révolution du 1^{er} novembre et au message des chouhada». Et de préciser que cette démarche «a requis d'opérer un changement global et réel permettant un redressement national». Pour atteindre cet objectif, il «nous a fallu respecter les étapes et avancer à pas sûrs, à commencer par l'amendement constitutionnel plébiscité par le peuple, puis la construction d'un nouvel édifice institutionnel, à travers l'or-

ganisation des élections législatives».

Il a ainsi souligné que l'Etat a tenu, lors des élections législatives, «à exclure les détenteurs de l'argent sale, à travers la révision du régime électoral, dans le but de moraliser la vie politique, contre l'influence de l'argent sale sur le processus électoral et laisser la place aux jeunes en leur apportant tout le soutien pour pouvoir participer à la prise de décision».

Tout en soulignant la nécessité pour tout un chacun, sans exception et qu'importe sa position au sein de l'Etat, de respecter les décisions de la justice et de veiller à leur exécution, M. Tebboune a rappelé que l'exécution des jugements était «une condition fondamentale et essentielle participant de la souveraineté du peuple», dans la mesure où, a-t-il dit, «les jugements sont rendus au nom du peuple algérien et traduisent dans les faits l'esprit de la loi et les objectifs voulus par le législateur à travers des lois votées par les représentants du peuple». Et de s'interroger, à cet égard, sur «l'intérêt de promulguer des textes de loi et de rendre des jugements s'ils ne sont pas exécutés dans les plus brefs délais pour permettre au justiciable de rétablir et jouir de son droit». Ce phénomène, a-t-il relevé, «était de certaines institutions de l'Etat, économique ou administrative, où la décision du juge n'était pas respectée». Une situation qualifiée par le chef de l'Etat d'«illogique», dans le sens où l'on ne saurait construire un Etat de droit si le citoyen, en possession d'un jugement rendu en sa faveur, n'est pas en mesure de prendre son droit. Les réformes engagées dans le secteur de la Justice



Ph/D. R.

«ont permis d'accorder toutes les prérogatives de gestion des affaires des magistrats au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), composé dans sa majorité de magistrats élus par leurs pairs, de même que la représentation syndicale des magistrats est présente dans ce Conseil», a-t-il fait valoir, relevant qu'il s'agit là d'une «première qui dénote notre attachement à assurer la protection aux magistrats et préparer le terrain pour l'indépendance du pouvoir dont il relève».

«Toutes ces garanties seront

concrétisées avec la promulgation de la loi organique portant statut des magistrats et celle relative au CSM», a tenu à rassurer le Président Tebboune

qui a enjoint au gouvernement d'«accélérer l'examen de ces deux lois en vue de leur présentation au Parlement».

A. F.

Bilan des dernières 24 heures 72 nouveaux contaminés et 4 décès

L'Algérie a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus que le bilan d'hier (3), portant à 5 890 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 72 cas, soit 5 cas de plus par rapport au bilan d'hier (67), pour atteindre, au total, 205 822 cas confirmés.

R. N.

Expulsion de dix ambassadeurs de Turquie

Ferme riposte d'Erdogan à l'ingérence étrangère

Mécontent de l'appel lancé par plusieurs pays en faveur de la libération de l'opposant Osman Kavala, le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé samedi avoir ordonné l'expulsion, «au plus vite», de dix ambassadeurs dont ceux de France, d'Allemagne et des Etats-Unis.

«J'ai ordonné à notre ministre des Affaires étrangères de déclarer au plus vite ces dix ambassadeurs persona non grata», a affirmé le chef de l'Etat lors d'un déplacement dans le centre de la Turquie, sans préciser la date à laquelle les diplomates devront partir. Ces diplomates «doivent connaître et comprendre la Turquie», a poursuivi M. Erdogan, en les accusant d'«indépendance». «Ils devront quitter le pays s'ils ne le connaissent plus», a-t-il ajouté. Mesure rare dans les relations internationales, déclarer «perso-

na non grata» des diplomates ouvre la voie à leur expulsion ou leur rappel par leur propre pays. Selon une source diplomatique allemande, les dix pays concernés se concentraient samedi soir, sans avoir toutefois reçu de notification officielle de la mesure. «Du matin au soir ils (les diplomates) répètent : Kavala, Kavala... Mais celui dont vous parlez, Kavala, c'est l'agent de Soros en Turquie», a affirmé le Président Erdogan durant une réunion publique, faisant une nouvelle fois référence au milliardaire américain d'origine hongroise, George Soros, auquel il compare régulièrement l'opposant. Dans un communiqué publié lundi soir, le Canada, la France, la Finlande, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suède et les Etats-Unis, avaient appelé à un «règlement juste et

rapide de l'affaire Osman Kavala», homme d'affaires et mécène turc devenu une bête noire du régime, emprisonné depuis quatre ans sans jugement. Dès le lendemain, ils avaient été convoqués au ministère des Affaires étrangères, les autorités turques jugeant «inacceptable» leur démarche. Le chef de l'Etat turc avait menacé jeudi d'expulser ces ambassadeurs, sans cependant prendre de mesures concrètes dans ce sens. Il avait déclaré ce même jour que les ambassadeurs réclamant la libération de l'homme d'affaires ne demanderaient pas celle de «bandits, d'assassins et de terroristes dans leur propre pays». Dans une déclaration écrite, Osman Kavala a jugé vendredi que cela n'aurait «aucun sens» pour lui d'assister à son futur procès en raison de l'impossibilité d'obtenir une procédure équitable à la suite de récentes déclara-

tions de Recep Tayyip Erdogan. Parmi les premiers pays à réagir, samedi soir, la Suède, la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas ainsi que l'Allemagne ont fait savoir qu'ils n'avaient reçu aucune notification officielle concernant leurs ambassadeurs respectifs à ce stade. «Notre ambassadeur n'a rien fait qui puisse justifier l'expulsion», a indiqué une porte-parole du ministère norvégien des Affaires étrangères, Trude Måseide, citée par l'agence de presse NTB, ajoutant que son pays «continuera d'exhorter la Turquie à adhérer aux normes démocratiques». «Nous sommes actuellement en consultation intensive avec les neuf autres pays concernés», a, de son côté, annoncé le ministère allemand des Affaires étrangères. Plusieurs parlementaires néerlandais ont réagi sur les réseaux sociaux.

Meriem Benchaouia

De fortes pluies provoquent des inondations à Alger

Une personne morte, une autre disparue et des dégâts matériels

■ Alors que l'hiver n'est pas encore installé, les premières pluies ont causé des dégâts importants dans plusieurs régions du pays et suscité la panique au sein de la population. Un mort, une personne portée disparue, chaussées affaissées, trémies, routes et places publiques inondées, glissements de terrain et voitures piégées par les eaux, infiltrations dans les édifices publics et les habitations... Tel est le bilan des dégâts occasionnés par les fortes précipitations enregistrées hier dans plusieurs wilayas.

Par Louisa Ait Ramdane

En seulement quelques heures de précipitations, plusieurs rues et quartiers entiers de la capitale et dans d'autres wilayas ont été bloqués. Ces fortes pluies ont également provoqué d'énormes embouteillages sur certains axes routiers. Des images publiées sur les réseaux sociaux montrent l'ampleur des dégâts, avec des voitures piégées par les eaux, des axes routiers et des carrefours complètement inondés, notamment au niveau de certains quartiers d'Alger tels que Baba Hassene, Ain Benian, Bir Khadem. Le capitaine Nassim Bernaoui, chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile, a indiqué que les services de la Protection civile ont enregistré 300 interventions durant la nuit

de samedi, suite aux dernières intempéries qui ont causé d'énormes pertes matérielles, notamment à Oran, Mascara, Relizane, Chlef et Alger, où les interventions ont eu lieu dans plus d'une trentaine de communes. Lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale, le capitaine Nassim Bernaoui a affirmé que les interventions des services de la Protection civile ont permis le sauvetage de dizaines de personnes bloquées à l'intérieur de leurs voitures en raison du niveau d'eau élevé ou de l'inondation des vallées. La Protection civile note le sauvetage de neuf personnes cernées par les eaux pluviales à travers les communes de Draria, Khraissia, Bouzaréah, El Harrach, et aussi plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales et dégagement de véhicules ont été effectuées dans les communes de Bach Djerrah, Staouali, El Biar, Belouizdad, Bir Mourad Rais, El Mouradia, Bir Khadem, Sidi Moussa, Kouba, Ain Benian, Eucalyptus, Gué de Constantine, Hussein Dey, El Achour, Bab Ezzouar, Ben Aknoun. La Protection civile fait état de plusieurs interventions dans une dizaine de communes de la wilaya d'Alger. A Baba Hassen (ouest d'Alger), quatre familles ont été évacuées après l'effondrement de leurs habitations précaires. Des opérations de pompage des eaux ont été



Ph.E. Soraya/J. A.

menées dans plusieurs quartiers de la capitale, ajoute la Protection civile. À l'entrée de la capitale près la Grande Mosquée d'Alger, à Mohammadia, les eaux pluviales ont rendu la route impraticable et les automobilistes ont éprouvé d'énormes difficultés à circuler. Les pluies torrentielles ont causé également des affaissements de terrains, à l'image du site abritant le cimetière d'Ain Benian.

Les inondations ont provoqué la mort d'une personne dans la capitale. La Protection civile d'Alger a lancé une opération de recherche après la disparition de deux personnes qui étaient à bord d'une voiture. Cette dernière a été emportée par les eaux de oued Saoula au lieu-dit «le Pont américain», situé dans la commune de Baba Hassen, au sud-ouest de la capitale. Selon la Protection civile, l'opération a été lancée à la suite d'un signalement de la part d'un citoyen. Elle

assure que tous les moyens, y compris des brigades cynotechniques, sont mobilisés. Le même corps constitué a révélé que le corps sans vie d'une femme de 58 ans a été repêché hier par les éléments de la Protection civile au niveau de l'oued Saoula.

La même source relève également l'intervention de ses unités suite à «6 effondrements partiels des faux plafonds, murs extérieurs et habitations précaires». La Protection civile a lancé un appel aux citoyens, particulièrement les automobilistes, d'éviter de se déplacer, sauf en cas d'urgence absolue. La Direction générale de la Protection civile «demande aux citoyens, en particulier les conducteurs, de ne pas prendre de risques, de faire preuve de la plus grande prudence et d'éviter les déplacements sauf en cas de nécessité, compte tenu de la dégradation des conditions météorologiques».

L. A. R.

Tizi Ouzou/Intempéries Plusieurs routes fermées suite à la montée des eaux

Les fortes chutes de pluie enregistrées dans l'après-midi de samedi ont momentanément causé l'interruption de la circulation automobile sur plusieurs tronçons routiers dans la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, les fortes précipitations ont été suivies de l'accumulation des eaux et le charriage de gravats et de sable au niveau de plusieurs routes, notamment à Ait Yahia Moussa, Draa Ben Khedda et Tizi Ouzou. Les éléments de la Protection civile et des travaux publics sont intervenus pour rouvrir ces routes en dégageant les gravats et autres obstacles ainsi que pour pomper l'eau des habitations et des routes ayant connu des inondations ou des infiltrations. La Protection civile est même intervenue pour secourir quatre personnes bloquées à l'intérieur d'une voiture au niveau de la station urbaine de Beni Douala, suite à la montée du niveau des eaux. Le chemin wilaya 100 reliant Tizi Ouzou à Beni Douala, les RN 12 et 25 à hauteur respectivement des communes de Draa Ben Khedda et Ait Yahia Moussa ont connu la suspension momentanée du trafic routier en raison de l'accumulation des eaux pluviales et du charriage de la boue. Les interventions des services des travaux publics se sont poursuivies hier au lever du jour.

Hamid M.

Grippe saisonnière

Flou total sur le lancement de la vaccination

Le vaccin contre la grippe saisonnière demeure introuvable au niveau des différentes pharmacies du pays et des établissements publics de santé. Et pour cause, la campagne de vaccination n'a pas encore été lancée.

Chaque hiver, la grippe saisonnière affecte des milliers de personnes en Algérie, et le moyen le plus efficace de se prémunir de ses complications demeure la vaccination. Malheureusement, le mois d'octobre arrive à sa fin et aucune information claire n'a été avancée par le ministère de la Santé, hormis l'importation, en octobre en cours, de plus de 2 millions de doses de vaccin antigrippal. Aucune date de lancement de cette campagne n'a été fixée. Les pharmaciens ainsi que les citoyens se demandent quand le vaccin contre la grippe saisonnière sera disponible. À quel prix sera-t-il proposé cette année et sera-t-il remboursable ? En effet,

l'année dernière, le prix du vaccin avait doublé chez les pharmaciens. Proposé à 700 DA avant 2020, le vaccin s'est écoulé l'année dernière à plus de 1 400 DA, atteignant même chez certains pharmaciens les 1 500 DA. A ce propos, l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) avait dénoncé la rareté du vaccin qui a engendré la hausse de son prix. «Le prix a doublé cette année. Le vaccin antigrippal est proposé à presque 1 400 DA, contre pas plus de 700 DA l'année dernière. Les malades ou ceux qui veulent se vacciner mais qui n'ont pas de maladies chroniques ne comprennent pas cette augmentation», a-t-elle indiqué. Et d'ajouter : «Que s'est-il passé pour que le prix double cette année ?». Les citoyens avaient aussi du mal à se faire rembourser leur vaccin. Cette année, le ministère de la Santé tarde à

lancer la campagne de vaccination. Le directeur de la Prévention et de la Promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, s'est contenté de faire état de l'importation, en octobre en cours, de plus de 2 millions de doses de vaccin antigrippal, annonçant le lancement de la campagne de vaccination 20 jours après réception du produit par l'Institut Pasteur d'Algérie. Il est à noter que chaque année cette campagne est lancée au début du mois d'octobre. Des établissements publics de santé sont alors chargés de vacciner la population gratuitement. Souvent, ces établissements sont pris d'assaut vu la popularité de ce vaccin et son efficacité. Les officines sont aussi concernées par cette campagne de vaccination. En effet, les citoyens peuvent se faire vacciner gratuitement chez les pharmaciens, mais doivent payer le vaccin qui a vu son prix doubler

LA QUESTION DU JOUR

Pandémie : la troisième vague continue de se retirer

Suite de la page une

Lorsqu'un variant réussit à évincer ses concurrents, il n'attend pas que le froid soit de retour pour se mettre à alourdir les bilans, à la fois en termes de contaminations et de décès. S'il y a malgré tout un effet saisonnier, le plus probable est qu'il est marginal. Lorsque quelque part dans le monde la situation se détériore, ce qui est le cas en ce moment en Russie, et plus généralement en Europe orientale, le réflexe est de le mettre sur le compte du retour du froid, mais aussi désormais de la faiblesse de la couverture vaccinale. En Russie précisément, il se trouve que ces deux facteurs jouent simultanément, semblant se renforcer mutuellement. Or l'épidémie repart ailleurs, en Grande-Bretagne notamment, mais pas seulement en Europe, c'est-à-dire dans des pays comptant parmi les plus vaccinés au monde. Les nombres des décès au cours de ces dernières semaines en Russie et aux Etats-Unis ont été souvent comparables cependant, alors même que la vaccination est bien plus avancée aux Etats-Unis. Depuis l'entrée en jeu de la vaccination, les vagues de la pandémie ont été reléguées bien plus à l'apparition de nouveaux variants du virus qu'au simple changement de saisons. Pour éviter de se confiner à nouveau, la Russie décide de chômer une semaine, espérant par là renverser le cours de la pandémie. D'autres pays, tel le Danemark, n'ont pas craint de renouer avec le confinement. De façon générale en Occident, on se prépare à soutenir le choc d'une cinquième vague, dont certains pensent qu'elle déferle déjà. Les pays européens ne se distinguent pas seulement par ceci que la vaccination y est avancée, mais aussi par la mise en place du pass sanitaire, qui est une manière d'obliger les gens à se faire vacciner. La vaccination n'est pas obligatoire en Algérie, ce qui est le cas partout dans le monde. Mais il n'y a pas non plus de pass sanitaire à exhiber dans certains cas ou endroits. Qui plus est, la vaccination n'est pas très avancée, il s'en faut de beaucoup. Les Algériens se ruent sur les centres de vaccination lorsqu'une vague est au plus haut, et qu'ils voient de leurs propres yeux ce qu'il en découle, mais se gardent à bonne distance d'eux dans les dégrues, comme celle d'aujourd'hui. Rares sont désormais ceux qui continuent de porter le masque. Pratiquement il n'y a plus pour eux de mesures restrictives à observer, pour autant d'ailleurs qu'ils en aient subi de ce genre auparavant. Ils auraient peut-être à le regretter si une quatrième vague n'attendait que les mauvais jours pour prendre la place de celle qui n'arrête pas de se retirer.

M. H.

l'année passée. Les citoyens espèrent que pour cette année les prix seront revus à la baisse et que le vaccin sera disponible, contrairement à l'année dernière.

Thinhine Khouchi

Zones incendiées à Tizi-Ouzou

Le reboisement, «tributaire des conditions climatiques»

■ Le reboisement des zones touchées l'été dernier par des incendies à Tizi-Ouzou reste «tributaire des conditions climatiques, mais aussi du degré de régénération végétale», a-t-on appris, hier, auprès de la Conservation locale des forêts qui s'appête à lancer une campagne annuelle de plantation.

Par Ghani Y./APS

«**P**our les zones incendiées l'été dernier, nous sommes tributaires des conditions climatiques, du retour de la pluviométrie et de la régénéscence de la végétation, pour entamer le reboisement. L'objectif fixé n'est pas de reboiser une plus grande surface ou planter un bon nombre d'arbres, mais, plutôt assurer l'éclosion des zones touchées», a expliqué le responsable du service extension auprès de la Conservation, Larbi Chebli. Lors de cette campagne qui sera lancée aujourd'hui, à l'occasion de la Journée mondiale de l'arbre, il est prévu la plantation de quelque 4 800 plants au niveau de 41 sites à travers différentes localités de la wilaya, dont 600 sur une surface d'un hectare au niveau de la forêt domaniale d'Ait Oumalou, entièrement calcinée.

Il est également prévu une opération de reboisement au niveau de la forêt de Harrouza, sur les hauteurs de la ville de Tizi-Ouzou, touchée, quant à elle, par des incendies l'année dernière. L'opération de reboisement concernera également la forêt de Zekri, dans la daïra d'Azeffoun, au nord-est de la wilaya. Les deux sites ont été ainsi touchés par des incendies l'année dernière, mais fort heu-

reusement la végétation a déjà régénéré. Selon M. Chebli, la Conservation dispose d'une pépinière de 60 000 plants forestiers ornementaux dont bénéficieront les cinq circonscriptions forestières de la wilaya ainsi que les collectivités locales, le mouvement associatif local et les établissements scolaires. Un lot de 10 000 plants, offert par Sonatrach, sera prochainement distribué. Ce lot sera réparti sur plusieurs sites relevant de différentes localités de la wilaya.

G. Y./APS



Réunion des six chefs historiques

Rebiga : un tournant «décisif» dans la lutte du peuple pour sa liberté

La réunion des six chefs historiques était un tournant «décisif» dans la lutte du peuple algérien qui aspirait à la liberté et au recouvrement de sa souveraineté nationale, a affirmé, samedi à Alger, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga.

Le ministre a rappelé, dans son allocution lors d'une conférence animée à l'occasion du 67^e anniversaire de la réunion des six chefs historiques, le 23 octobre 1954, l'importance de cette réunion «décisive» dans la lutte du peuple algérien qui aspirait à la liberté et au recouvrement de sa souveraineté.

«Un groupe de vaillants

moudjahidine avait mis au point les derniers arrangements avant le déclenchement de la Révolution le 1^{er} novembre 1954 à laquelle le peuple a adhéré en quête de liberté», a rappelé M. Rebiga qui a mis en avant le rôle majeur de la glorieuse guerre de Libération dans la libération des peuples du joug colonial sous toutes ses formes.

Par ailleurs, le ministre a évoqué les préparatifs pour la célébration du 67^e anniversaire de la Révolution qui sera placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Un programme riche a été arrêté à cette occasion, pré-

voyant de nombreuses activités scientifiques, culturelles et sportives devant être organisées par l'ensemble des institutions et des secteurs, sous la supervision de la commission nationale et les commissions de wilaya pour la préparation des cérémonies de célébration des fêtes nationales.

«Ce programme sera exécuté dans les quatre coins du pays et au niveau de nos représentations diplomatiques à l'étranger», a-t-il précisé. Cette commémoration coïncide cette année avec l'ouverture du Salon national du livre d'histoire, organisé au Musée national du moudjahid en coordination avec l'Organisation nationale des éditeurs du livre

(Onel). Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence, M. Rebiga a indiqué que les récentes déclarations de la France officielle concernant l'Algérie «ne nuisent pas au pays», car, explique-t-il, «l'Algérie est un pays qui se respecte, qui a son identité et ses traditions».

Les conférenciers ont affirmé dans leurs interventions que «la glorieuse guerre de Libération a été déclenchée par des jeunes âgés entre 27 et 37 ans, issus, pour la majorité, des régions rurales, dont la conscience révolutionnaire s'était cristallisée en raison de la misère dans laquelle vivaient leurs compatriotes».

Amel N.

À l'échelle nationale

Octroi d'aides financières à plus de 141 000 artisans affectés par le Covid

Plus de 141 000 artisans, dont les activités ont été temporairement suspendues suite à la pandémie de Covid-19, ont bénéficié d'une aide financière, à l'échelle nationale, a annoncé, samedi, le directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Kamel Eddine Bouame.

Dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement d'une session de formation régionale autour de la gestion de

l'entreprise artisanale, M. Bouame a indiqué que cette opération vient en exécution de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à octroyer une aide financière aux professionnels affectés par les effets du Covid et les mesures de confinement sanitaire.

Pas moins de 100 000 artisans, toutes activités confondues, recensés à travers différentes wilayas du pays, ont ainsi bénéficié d'une subvention financière de

30 000 DA, tandis que plus de 41 000 professionnels du même secteur se sont vu attribuer une aide estimée à 90 000 DA, a détaillé M. Bouame lors de cette session de formation ayant ciblé des responsables de chambres de l'artisanat et des métiers de plusieurs wilayas de l'Est.

L'ensemble des demandes formulées dans ce sens et reçues par les directions concernées ont été, selon M. Bouame, étudiées conformément aux conditions arrêtées. L'affiliation aux caisses de sécu-

rité sociale a constitué la principale condition pour le versement de ces aides, a fait remarquer le DG de l'artisanat et des métiers. Plus de 420 000 artisans inscrits au niveau du registre de l'artisanat, permettant la création d'environ un million de postes d'emploi sont jusque-là recensés à l'échelle nationale, selon les dernières statistiques établies par la Direction générale de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Yanis N.

UNPA

Des fédérations agricoles pour insuffler une dynamique au secteur

La création de fédérations dans différentes filières agricoles est de nature à insuffler une dynamique au secteur et assurer l'organisation des opérations de commercialisation et d'exportation, a affirmé, samedi à partir de Chlef, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Mohamed Alioui.

M. Alioui qui intervenait aux travaux de création d'une Fédération régionale des éleveurs de bovins pour l'ouest du pays, a souligné l'importance de ce type d'organisations dans la régulation des opérations de commercialisation, exportation et d'organisation de la produc-

tion. «La création de fédérations agricoles est de nature à organiser et promouvoir différentes filières, trouver des solutions à différentes contraintes et transmettre les préoccupations des agriculteurs et des investisseurs aux autorités», a-t-il expliqué.

Assurant l'inscription de cette démarche dans la perspective de création de la Fédération nationale des éleveurs bovins, le SG de l'Unpa a relevé que cette rencontre est la 2^e du genre après celle de Sétif, dans l'attente d'une rencontre similaire pour les wilayas du Centre dans les prochains jours.

M. Alioui a précisé que cette

organisation s'inscrit dans le sillage des fédérations des éleveurs ovins, des producteurs de pomme de terre, des producteurs d'olive et d'huile d'olive et des travailleurs du secteur agricole.

«Il est impératif d'atteindre un niveau d'organisation de nature à garantir la sécurité alimentaire et consacrer des pratiques à caractère nationaliste, loin de toute idée de gain facile», a-t-il dit.

Abordant les décisions prises par les autorités pour accompagner et soutenir les agriculteurs, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens a loué la décision du gouverne-

ment relative à la lutte contre la spéculation dans différents produits agricoles, notamment la pomme de terre.

«Les agriculteurs n'ont jamais été des spéculateurs et cette décision va faire face à tous ceux qui œuvrent en vue de la poursuite de l'importation des produits agricoles de large consommation», a-t-il estimé. Signalant l'engagement du Premier ministre à accompagner les agriculteurs dans le stockage de leurs produits, M. Alioui a précisé que «seuls les spéculateurs et les trafiquants sont ciblés». Abréviée par le Musée public Abdelmadjid-Meziane de Chlef, cette rencontre de création de la

Fédération régionale des éleveurs bovins regroupant 13 wilayas de l'ouest du pays, s'est déroulée en présence du SG de l'Unpa, du wali de Chlef, Lakhdar Seddas et de nombreux acteurs du secteur.

«Cette fédération pourrait constituer un trait d'union entre les éleveurs et les producteurs de fourrages, de lait et de viandes, soit de quoi permettre de coordonner les efforts et de garantir la disponibilité de ces produits de large consommation et de réguler leurs prix», a estimé, pour sa part, Nadia Madani, propriétaire d'une unité de production de fourrages.

Lamia H.

Programme INNODEV

Campagne de sensibilisation envers les PME à travers 13 wilayas

■ Une campagne de sensibilisation envers les petites et moyennes (PME) sera organisée du 24 octobre au 16 décembre, à travers 13 wilayas de différentes régions du pays, dans le cadre duprogramme INNODEV (Innovation-Développement des petites et moyennes entreprises), a indiqué, hier, le ministère de l'Industrie dans un communiqué.



Par Farid M.

Cette campagne de sensibilisation a pour objectif de vulgariser ce projet initié par le ministère de l'Industrie, en collaboration avec la Coopération allemande «GIZ», ses objectifs et ses activités à travers l'organisation de séminaires, de réunions

et de rencontres de proximité, fait savoir la même source.

Les wilayas concernées par cette campagne sont celles d'Alger, Tipasa, Médéa, Ouargla, Ghardaïa, Adrar, Boumerdes, Constantine, Batna, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Bejaïa. La campagne, qui coïncidera également avec la semaine mondia-

le de l'entrepreneuriat (GEW), prévue du 8 au 14 novembre, constitue une occasion pour sensibiliser les collectivités locales «quant au rôle important des PME dans le développement local et la nécessité de leur accompagnement», souligne le ministère. Initié en février 2021, le programme INNODEV vise à renforcer l'offre de conseil

publique et privée au profit des PME et à les accompagner pour devenir plus compétitives et plus vertes, en s'appuyant sur une expertise et des formations spécialisées. Ce projet s'articule autour de quatre composantes liées à l'économie verte/efficacité des ressources, la conquête de nouveaux marchés, le management de l'innovation et la réduction de la mortalité des entreprises. Il s'agit plus précisément de permettre aux PME bénéficiaires de ce programme une utilisation plus efficace des intrants (énergie, eau, matières premières) et des extrants tels que la chaleur qui résulte du processus de production pour un impact positif sur l'environnement. «INNODEV vise aussi à aider les PME à mieux se positionner à l'export, à favoriser le développement de produits innovants et à renforcer les capacités et les compétences des structures d'appui publiques et privées pour offrir de meilleures prestations dans le domaine du management de l'innovation au profit des PME», explique le communiqué. En outre, le programme prévoit d'accompagner les PME pour la réduction de leurs mortalités à travers une meilleure connaissance des raisons de défaillance des PME.

F. M.

Royaume-Uni L'inflation augmentera fortement au cours des six prochains mois

L'agence de notation internationale Fitch Ratings prévoit une «forte» augmentation de l'indice des prix à la consommation britannique (IPC), au cours des six prochains mois, en raison de la hausse des prix mondiaux de l'énergie et des matières premières. L'agence a fait savoir, dans un communiqué rendu public vendredi, qu'elle prévoyait une inflation de l'indice des prix à la consommation britannique à hauteur des 4,3 % à la fin de 2021, une nette augmentation par rapport au taux qu'elle avait anticipé le mois dernier, et qui était de 3,4 %.

De plus, l'inflation des prix à la consommation devrait culminer au-dessus de la barre des 5 % en avril prochain, alors que la composante énergétique de l'inflation de l'IPC devrait augmenter d'environ 1 %, au cours des prochains mois, a souligné la même source. «Les prix du gaz et de l'électricité au détail, devraient augmenter de 12 % en octobre, et nous pensons qu'ils augmenteront encore de 20 % en avril 2022», a indiqué le même communiqué. Selon l'agence Fitch, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement entraîneront également une hausse de l'inflation des matières premières, hors énergie, qui devrait dépasser les 5 %, sur une base annuelle, au Royaume-Uni. L'agence a noté que les coûts des matières premières et autres coûts pour les fabricants britanniques ont fortement augmenté et cela s'est donc répercuté sur les prix au détail, ajoutant qu'il n'est pas probable que le choc de l'énergie et des matières premières se poursuive au-delà du milieu de l'année prochaine.

R. E.

Port de Mostaganem

Augmentation de 49 % de l'activité commerciale les 9 premiers mois de 2021

L'activité commerciale du port de Mostaganem a connu, les neuf derniers mois de l'année en cours, une augmentation de l'ordre de 49 %, a-t-on appris auprès de la direction commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM). Le bilan présenté par le service des statistiques, relevant de la direction commerciale de l'EPM, fait état d'une hausse de l'activité commerciale de plus de 312 000 tonnes, par rapport à la même période de l'année dernière. L'activité commerciale du port de Mostaganem, jusqu'au 30 septembre dernier, a atteint 945 996 tonnes, alors qu'elle était de l'ordre de 630 000 tonnes les

neuf premiers mois de 2020. Un recul de 18 % des importations a été enregistré du 1er janvier au 30 septembre derniers, tandis que les exportations ont connu une augmentation record (multipliées plusieurs fois) atteignant 485 000 tonnes, selon le même bilan. Les chiffres montrent un recul en matière d'importation des semences de pomme de terre, du bois, des produits alimentaires, du fer et acier, des engrais et produits chimiques, contre une augmentation des produits agricoles, matériaux de construction et de bitume. Le volume des importations de produits alimentaires ont baissé de 91 %, notamment les viandes, les semences de

pommes de terre (-47 %), mais aussi le bois (-32 %), les matériaux ferreux (-96 %), alors que les importations de matériaux de construction ont triplé, ainsi que les céréales (blé tendre et orge) 15 fois, dépassant les 149 000 tonnes. Durant la même période, 366 000 tonnes de matériaux ferreux, 104 000 tonnes de klinker, 3 877 tonnes d'hélium, 363 tonnes de dattes et fruits, et 112 tonnes d'autres produits alimentaires ont été exportés vers de nombreux marchés européens, africains et américains. L'activité des conteneurs a également connu, durant la même période, une légère augmentation (2 %) concernant les opérations d'im-

port/export, avec un déchargement depuis le début de l'année de 2 302 conteneurs d'un poids de 28 464 tonnes et le chargement de 4 209 conteneurs d'un poids global de 10 034 tonnes destinés à l'étranger. A noter que le volume global de l'activité commerciale de l'EPM a atteint, l'année dernière, 868 000 tonnes (dont 115 000 tonnes pour l'exportation), enregistrant une baisse de 30 % en raison des effets de la pandémie de Covid-19, qui a affecté l'activité économique de manière générale, notamment le commerce international et le mouvement de transport commercial maritime.

Samia Y.

Pétrole

La Banque mondiale table sur un baril à 74 dollars en 2022

Les cours du pétrole brut devraient atteindre 74 dollars le baril en 2022, en raison de la hausse de la demande mondiale qui devrait renouer l'année prochaine avec les niveaux d'avant la pandémie, selon les dernières prévisions de la Banque mondiale. «Les cours du pétrole brut (moyenne du Brent, du WTI et du Dubai) devraient atteindre en moyenne

74 dollars le baril en 2022, contre 70 dollars le baril prévu pour l'année 2021, avant de baisser à 65 dollars en 2023», précise l'institution de Bretton Woods dans son dernier rapport «Commodity Markets Outlook».

Le hausse des prix interviendra suite à la croissance importante de la demande pétrolière prévue notamment aux grands pays émergents comme la

Chine, l'Inde et la Russie, tandis que la demande dans plusieurs économies avancées restera modérée et risque de ne pas atteindre ses niveaux d'avant la pandémie, souligne la même source.

La demande de pétrole sera stimulée aussi par la substitution croissante du gaz naturel, selon la Banque mondiale qui estime les quantités destinées à cet effet

à 0,5 million de barils par jour.

De son côté, la production pétrolière devrait connaître une reprise robuste d'environ 6 millions de barils par jour en 2022. Cette augmentation proviendra principalement de l'alliance Opep+, qui prévoit de mettre terme à ses réductions de production d'ici le 3e trimestre de 2022. En dehors de l'Opep+, l'essentiel de la croissance de la

production sera enregistré aux Etats-Unis, où la production devrait augmenter de 1 million de barils par jour en 2022, suite à la reprise des activités de forage. Ainsi, les prix commenceront à baisser au second semestre 2022, à mesure que les contraintes d'approvisionnement s'atténuent, a estimé la Banque mondiale.

N. T./Agences

Salon du bâtiment et des travaux publics à Constantine

Signature de 50 conventions de partenariat

■ Cinquante conventions de partenariat ont été signées entre des opérateurs économiques activant dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, a-t-on appris, samedi à Constantine, du commissaire du Salon du bâtiment et des travaux publics de l'Est algérien «Bâti-Est-Expo» Constantine 2021, Ahmed Haniche, lors de la clôture de la quatrième édition de cette manifestation économique.

Par Amine Y.

Pas moins de 50 conventions de partenariat ont été ainsi paraphées entre des opérateurs économiques versés dans différents domaines comme la commercialisation, la construction et les travaux publics, au cours de la 4^e édition du Salon Bâti-Est-Expo de Constantine, organisée dans la salle Ahmed-Bey durant cinq jours, a précisé à l'APS M. Haniche. La majorité des conventions ont trait à des marchés destinés à l'approvisionnement des différents établissements spécialisés dans la construction, publics ou privés, en matériaux de construction tels le ciment, l'acier, la peinture et la céramique. Les conventions ont également porté sur la création de filières d'entreprises dans la wilaya de Constantine, a souligné la même source.

Organisé à l'initiative de l'entreprise privée «Sunflower Communication», le salon a été marqué par un engouement

«record» dépassant les 12 000 visiteurs, a fait savoir M. Haniche qui a mis l'accent sur l'importance de cette manifestation considérée comme un carrefour pour faire connaître et faire la promotion de la production locale en mettant en avant sa qualité.

Ont pris part à la 4^e édition de ce salon, 104 exposants représentant des entreprises nationales publiques et privées, notamment celles activant dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, en vue de faire la promotion du produit local utilisé dans la construction.

Des matières premières, des équipements et des engins utilisés dans la construction, les travaux publics et l'électricité, ont été exposés au cours de cette manifestation qui a été mise à profit pour faire connaître les grandes capacités dont disposent plusieurs entreprises nationales publiques et privées en matière de production de matières en rapport direct avec la construction du point de vue quantité et qualité.

Un atout, ont estimé les organisateurs, qui a permis de répondre aux besoins du marché local dans la perspective de s'orienter vers l'exportation et participer à la diversification de l'économie nationale hors hydro-



carbures.

La clôture de la 4^e édition du Salon du bâtiment et des travaux publics a été également marquée par la présence de l'ambassadrice de la République de Turquie en Algérie, M^{me} Mahinur

Ozdemir Gokta, qui a insisté au cours de sa visite au salon sur «l'importance d'encourager, en particulier, les partenariats de soutien entre les entreprises algériennes et turques dans ce domaine», en plus de «l'impor-

tance d'élargir le champ des affaires et les mécanismes de coopération entre les deux pays dans ce domaine prometteur, notamment dans la région de l'Est du pays».

A. Y.

Oran Raccordement de 300 foyers au réseau de gaz naturel à Tafraoui

Quelque 300 foyers du douar Kehailiya relevant de la commune de Tafraoui (Oran) ont été raccordés samedi au réseau de gaz naturel, dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre.

Le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a procédé, lors d'une visite dans la daïra d'Oued Tlelat, à la mise en service du réseau de gaz pour alimenter 299 foyers, améliorant ainsi le cadre de vie de 1 500 habitants et réglant le problème d'approvisionnement en bouteilles de gaz butane.

Le coût global de ce projet, dont le réseau s'étend sur plus de 6 km, a atteint 61 millions DA dont 50 provenant du soutien de la direction de l'administration locale (DAL), plus de 4 millions DA sous forme de contribution des services communaux et plus de 5 millions DA un apport de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Es Sénia.

Les services de Sonelgaz ont indiqué que 25 communes bénéficient de cette source d'énergie sur un total de 26 que compte la wilaya, soit un taux de raccordement de l'ordre de 96%. Les travaux sont en cours pour raccorder, courant de cette année, les foyers des villages restants de la commune d'El Kerma, a-t-on précisé.

Safa T.

Université de M'sila Lancement d'une nouvelle application mobile

L'université de M'sila a mis en place une application mobile pour les étudiants et le personnel de cet établissement, leur permettant d'avoir en permanence un pack de services administratifs et pédagogiques, a annoncé, samedi, le recteur de l'université Mohamed-Boudiaf.

Selon D' Kamel Eddine Heraguemi, directeur du numérique à l'université de M'sila, «l'application est disponible sur Android et permet aux étudiants

de partager, discuter et collaborer de manière productive avec les autres».

«L'application permet à chaque étudiant de se connecter à son espace virtuel de travail, d'accéder à ses cours en ligne sur les plateformes numériques Moodle et Mooc, d'accéder à son emploi du temps et aux informations administratives», a-t-il expliqué.

Il est également possible de demander et imprimer son certificat de scolarité, son relevé de

notes, les procès-verbaux de délibération des jurys et bien d'autres fonctionnalités grâce à cette application, a noté la même source. Pour les enseignants, cette application leur permet un accès pratique, rapide et efficace à leur espace numérique de travail, d'avoir en ligne leur fiche de paie, l'attestation de travail, en plus de disposer d'une plateforme d'échanges pour préparer des travaux de groupes et avoir toutes les informations concernant l'université, a souligné la

même source.

L'université de M'sila se démarque avec ses innovations numériques, ses plateformes, ses services en ligne et ses démarches zéro papier, tel est l'enjeu de ce nouvel outil qui représente un engagement de l'université dans le cadre de sa politique visant à assurer une «qualité de vie sur les sites de l'établissement», selon le vice-recteur des relations extérieures, le P' Hachemi Benouadah.

Maya T.

Tlemcen

Une autonomie de la gestion financière des Maisons de jeunes, une nécessité

Les participants à la première rencontre régionale des directeurs des Maisons de jeunes dans l'ouest et le sud-ouest du pays ont plaidé, samedi, à Tlemcen, pour une gestion financière autonome de ces établissements.

Au cours de la rencontre tenue au Parc national de Tlemcen, le président de la Fédération nationale des Maisons de jeunes, Hadi Mansour, a estimé «nécessaire de penser à de nouvelles méthodes pour la réhabilitation

des maisons de jeunes sur le plan de la gestion financière», soulignant que ces dernières sont dans «une situation difficile qui a fait d'elles des dortoirs, sortant ainsi de la mission qui leur est dévolue en matière de développement du tourisme, de l'insertion des jeunes et de la création de liens à travers le jumelage». Cette rencontre, a-t-il considéré, «est une occasion pour étudier et analyser profondément les problèmes auxquels sont confrontées les Maisons de jeunes. Avec la conjugaison des

efforts de tous, il s'agira d'élaborer un projet et le soumettre à la tutelle en vue de trouver des solutions à la situation actuelle concernant l'administration et la gestion des maisons de jeunes».

De son côté, le vice-président de cette fédération et directeur de la Maison de jeunes de Bouhanifia (Mascara), Belkebir Ben moussa, a indiqué que «les Maisons de jeunes souffrent, depuis 2010, de l'arrêt des activités et du manque de revenus et ce, après leur rattachement aux offices des établissements des

jeunes qui gèrent les questions administratives et financières des maisons de jeunes plus que les activités destinées à cette frange de la société».

Le membre du bureau fédéral des Maisons de jeunes, représentant de la wilaya de Naâma, Mohamed Karoubi, a insisté, quant à lui, sur la nécessité d'une autonomie financière et une libre gestion des Maisons de jeunes, seules capables de gérer les dépenses des visites concernant les échanges.

Adel K.

Concert au Théâtre national algérien

Hommage rendu à des artistes chaâbi et hawzi

■ Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi a accueilli, samedi soir, des artistes qui ont contribué à l'enrichissement de la chanson et de la musique algériennes. En effet, un vibrant hommage a été rendu lors de cette soirée à des figures de proue de la chanson populaire chaâbi et hawzi, à savoir Mahdi Tamache, Saadi Hsissen et Abdelatif Merioua.



Hsissen Saadi, autre élève d'El Anka, 73 ans, s'est fait connaître auprès du public à travers son riche répertoire et ses spectacles de chaâbi authentique, diffusés par la Télévision publique où il avait enregistré plusieurs de ses œuvres.

Créée en 2001, l'Association «Troisième millénaire» œuvre à la promotion de l'art et à la distinction des artistes avec comme mot d'ordre «rendre hommage à l'artiste de son vivant».

A. S.

Étalon d'or de Yennenga (Fespaco 2021)

Le Somalien Khadar Ayderus Ahmed lauréat

Le réalisateur somalien Khadar Ayderus Ahmed a reçu la récompense suprême du Festival du cinéma de Ouagadougou (Burkina Faso) pour son film «La Femme du fossyeur».

Il n'y a pas eu de débat au sein du jury, «La Femme du fossyeur» a fait l'unanimité, confirment les membres du jury. «Un film ne doit pas prétendre des choses, et ce film ne prétend pas. Ce film raconte l'humanité de façon touchante, raconte la pauvreté mais raconte surtout une histoire d'amour. C'est ça qui est beau, c'est ça qui est fort. Et venant d'un pays difficile, qui souffre, malgré les difficultés de la Somalie, lorsque vient un film comme ça, je trouve que c'est important pour le continent africain, pour le cinéma africain», confie le président du jury, le Mauritanien Abderrahmane Sissako.

Tourné en 2021, «La Femme du fossyeur» raconte l'histoire d'un couple amoureux, Guled et Nasra, qui vit avec son fils Mahad, dans les quartiers pauvres de Djibouti. Mais l'équilibre de cette famille est menacé parce que la mère est malade et son mari, fossyeur, n'arrive pas à gagner assez d'argent pour couvrir les frais de santé. Ce film relate les batailles d'un homme pour sauver sa compagnie, pour garder sa famille unie. Les femmes sont nombreuses à avoir été mises à l'honneur lors de cette édition. C'est ainsi que la cinéaste haïtienne Gessica Geneus remporte l'Étalon d'argent pour son film «Freda», quand la Tunisienne Leïla Bouzid soulève l'Étalon de bronze pour «Une histoire d'amour et de désir».

«La Nuit des rois» de l'Ivoirien Philippe Lacote repart avec le meilleur décor. Côté documentaire, c'est le Burkinabè Moumouni Sano qui se voit décerner l'Étalon d'or pour «Garderie nocturne».

R. I.

Par Abia selles

Ces artistes étaient accompagnés jusqu'à la scène par une troupe de «zorna» qui a créé une ambiance festive.

Organisée par l'Association artistique et culturelle «Troisième millénaire», en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), la cérémonie s'est déroulée en présence d'un public venu rendre aussi hommage aux artistes qui

continuent de les chanter.

Nardjess, Nadia Bouchama de son vrai nom, a ouvert le bal de cette cérémonie en interprétant «Nesthel el kiya», chanson écrite et composée par Mahboub Bati en hommage à ces figures vivantes de la chanson algérienne.

Pour sa part, Nouri Koufi, une des grandes figures de la musique andalouse, a rendu des chansons du genre, ponctuées de quelques madih en hommage

à ses collègues qui ont marqué chacun de son empreinte la musique algérienne.

En dernière partie de ce concert-hommage, Hakim El Ankis, digne héritier de l'art de son père Boujdjemâa El Ankis, a interprété de célèbres chansons puisées du riche répertoire chaâbi.

Mahdi Tamache, Saadi Hsissen et Abdelatif Merioua ont tenu à assister à cette cérémonie-hommage, rehaussée par la

présence d'un public mélomane.

Présent malgré son handicap, l'interprète du hawzi Mahdi Merioua, 61 ans, est considéré comme l'un des grands noms de sa génération qui a marqué de son empreinte la musique andalouse dans sa variante hawzi.

Natif d'Alger en 1951, Mahdi Tamache, disciple du pionnier du chaâbi, Cheikh M'hamed El Anka, a suivi de 1968 à 1975 des cours de musique au Conservatoire d'Alger.

Festival arabe du film du patrimoine

Le photographe Karim Bouchetata décroche un prix

Le photographe Karim Bouchetata de la ville d'Aïn Sefra (Naâma) a décroché la troisième place du prix «El Ghaï» de la photographie au Festival arabe du film du patrimoine, dans sa deuxième édition, qui s'est déroulée du 18 au 21 octobre en cours aux Emirats arabes unis (EAU). Karim Bouchetata a remporté ce prix

dans ce festival organisé par l'Institut du patrimoine de Sharjah (EAU) dans la ville émiratie «Khour Fakan» pour sa photo intitulée «Le cavalier algérien», rapporte la page officielle de la direction de la culture de la wilaya de Naâma sur les réseaux sociaux. Ce prix est à ajouter au compte d'autres participations, tout aussi riches qu'honorables

pour ce capteur d'images des Hauts-Plateaux, également connu comme producteur amateur de courts métrages. Il a été classé également parmi les 10 premiers sur 50 participants représentant 8 pays arabes au Festival arabe du film du patrimoine au Caire (Egypte) pour son court-métrage «Foursane El baroud», selon la même source.

Ce photographe au palmarès riche et élogieux, a décroché également la deuxième place à l'exposition internationale virtuelle de la photographie, organisée dans la ville de «Mazouna», en Tunisie du 5 au 20 mai 2021, en plus de plusieurs prix qu'il a «récoltés» dans d'autres compétitions nationales de la photographie, a-t-on rappelé.

M. K.

Dédiée au défunt universitaire Hadj Meliani

Une saison culturelle riche à Oran

La saison culturelle 2021-2022 du club littéraire du théâtre régional d'Oran (TRO) «Abdelkader-Alloula» sera dédiée au défunt universitaire, chercheur, critique et militant Hadj Meliani, décédé en juillet dernier, a-t-on appris du directeur du TRO, Mourad Senoussi.

L'initiative a été prise pour rendre hommage à l'universitaire oranais pour ses contributions sur les plans pédagogique, culturel et de la recherche sur le patrimoine immatériel de la région.

Titulaire d'un doctorat en 1997 de l'université de Paris 13, enseignant à la faculté des langues

étrangères de l'université Abdelhamid-Ibn-Badis de Mostaganem et chercheur associé au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, Hadj Meliani a été, durant toute sa vie, très actif dans les milieux universitaire et culturel. Il était aussi membre fondateur du Ciné-club d'Oran, critique théâtral et cinématographique, ainsi que militant du mouvement associatif local.

Le défunt avait, à son compte, plusieurs ouvrages sur la littérature algérienne et sur le patrimoine algérien, dont «L'aventure du raï : musique et société», qu'il a écrit en collaboration avec

Bouziâne Daoudi, entre autres.

Au programme de cette nouvelle saison culturelle figurent plusieurs conférences, dont la première sera consacrée à la présentation du premier roman écrit en arabe dialectal (Daridja) de l'universitaire Rabah Sebaa, a indiqué M. Senoussi, précisant que toutes les activités de ce club ont une relation avec le 4^e art.

La présentation de deux ouvrages est également programmée pour ce mois de novembre. Le premier est intitulé «Théâtre et Révolution», du défunt Hadj Meliani. Le second ouvrage, intitulé «Lumières dans

la nuit de Corona», est du journaliste et critique Boualem Ramdani. Les revenus de la vente-dédicace de cet ouvrage seront versés à l'association des enfants cancéreux.

Par ailleurs, dans le cadre du programme du club, l'association «Inspiration des intellectuels» présentera plusieurs activités destinées aux poètes en l'honneur au regretté Hadj Meliani. Des représentations théâtrales pour adultes et enfants sont également prévues tous les mardis et vendredis ainsi que le passage de troupes du théâtre amateur sur les planches du TRO.

F. H.



Italie/Berlusconi :

Des élections anticipées seraient «irresponsables»

■ Des élections anticipées en Italie seraient «irresponsables», a estimé, hier, l'ex-Premier ministre et homme d'affaires Silvio Berlusconi, en réitérant son soutien au gouvernement actuel de Mario Draghi.

Par Mourad M.

Dans un entretien au quotidien «Corriere della Sera», M. Berlusconi, âgé de 85 ans et chef du parti de centre droit Forza Italia, regrette les divisions intestines de la droite qui ont contribué à une piètre performance de cette dernière aux récentes municipales.

«Ce gouvernement est en train de sortir l'Italie de l'urgence sanitaire et économique», déclare M. Berlusconi à propos du cabinet

d'unité nationale dirigé par M. Draghi, ex-chef de la Banque centrale européenne.

«C'est un travail difficile qui obtient de bons résultats grâce au sens des responsabilités de toutes les forces politiques», ajoute-t-il. «Ce serait vraiment irresponsable de penser à l'interrompre avant terme et d'enfermer le pays dans une campagne électorale».

Des élections nationales sont prévues pour 2023, mais une rupture de la coalition au pouvoir



Ph. > D. R.

pourrait accélérer la convocation d'élections anticipées, comme l'espère Giorgia Meloni et son parti d'extrême droite Fratelli

d'Italia (Frères d'Italie), bien placé dans les sondages.

M^{me} Meloni et d'autres ont suggéré que M. Draghi remplace

l'actuel président Sergio Mattarella, dont le mandat s'achève en février.

M. M.



Commentaire

Test

Par Fouzia Mahmoudi

À la veille d'une élection locale serrée, vue comme un test national sur la popularité de Joe Biden, Barack Obama a accusé les républicains de menacer la démocratie. L'ancien président des États-Unis s'était en effet déplacé à Richmond, dans le sud conservateur de l'État, pour soutenir le démocrate Terry McAuliffe, 64 ans, candidat au poste de gouverneur de Virginie et qui est au coude-à-coude avec le républicain pro-Trump, Glenn Youngkin, 54 ans, à l'approche du scrutin du 2 novembre. Devant quelques centaines de jeunes militants enthousiastes, réunis à la Virginia Commonwealth University à Richmond, il a affirmé que Glenn Youngkin supprimerait des postes d'enseignant, qu'il réduirait l'accès à l'avortement et qu'il apporterait son soutien aux affirmations de Donald Trump qui prétend que l'élection présidentielle lui a été volée. «À ma connaissance, le principal message de l'adversaire de Terry est qu'il est un type comme tout le monde parce qu'il porte une laine polaire. Et il accuse les écoles de laver le cerveau de nos enfants», a-t-il indiqué. «Il a aussi dit qu'il voulait faire vérifier les machines à voter utilisées lors du dernier scrutin. [...] Et nous sommes supposés croire qu'il va défendre notre démocratie ?» Joe Biden a remporté la Virginie avec 10 points d'avance en 2020 et les républicains n'ont pas remporté d'élection dans cet État depuis 2009, mais l'avance de Terry McAuliffe dans les sondages a fondu au fil des semaines, et elle atteint désormais la marge d'erreur. Barack Obama, qui reste le démocrate le plus populaire aux États-Unis cinq ans après avoir quitté la Maison-Blanche, tente de galvaniser les électeurs afro-américains, un électoral clé de cet État du Sud, notamment dans la région de Richmond où l'un des plus importants symboles du passé esclavagiste du pays, la statue du général confédéré Robert Lee, n'a été déboulonnée que le mois dernier. «Je suis ici en Virginie parce que je pense que la Virginie fera en fin de compte le bon choix», a-t-il poursuivi. «Je pense qu'ici en Virginie, vous allez montrer au reste du pays, et au monde, que nous ne nous laisserons pas aller à nos pires instincts. Nous ne reviendrons pas à un passé qui a fait tant de mal, nous irons de l'avant avec des gens comme Terry pour nous guider». Avant Barack Obama, la première dame Jill Biden, la vice-présidente Kamala Harris et l'une des étoiles montantes du Parti démocrate Stacey Abrams, se sont déplacées en Virginie pour faire campagne pour Terry McAuliffe. Le président américain lui-même y est attendu la semaine prochaine. Une victoire de Terry McAuliffe donnerait de l'élan au programme d'investissements massifs que l'aile gauche du Parti démocrate cherche à faire passer au Congrès. Un échec pourrait inciter à davantage de prudence l'aile modérée du parti qui hésite encore à approuver quelque 3 000 milliards de dollars de dépenses. Glenn Youngkin s'est concentré sur les écoles, faisant campagne contre le masque obligatoire honni par les électeurs de Donald Trump. Jusqu'ici, il a soigneusement évité d'apporter son soutien aux affirmations de l'ancien président qui prétend que l'élection lui a été volée. Donald Trump ne s'est pas rendu en Virginie. Il s'était joint virtuellement le 13 octobre à un meeting de campagne pro-Youngkin auquel participait notamment son ancien conseiller, Steve Bannon. Reste à voir si les électeurs de Virginie feront basculer l'État dans le giron républicain, donnant de la force à Donald Trump et à sa possible candidature à la présidentielle de 2024, ou s'ils choisiront de faire encore confiance aux démocrates alors même que la cote de popularité de Joe Biden est au plus bas. Il sera intéressant de voir aussi si Obama a effectivement une influence sur les électeurs, notamment afro-américains, ou si même le démocrate le plus populaire du pays est incapable de mobiliser les votants.

F. M.

Attentat en Ouganda Le président Museveni promet de retrouver les auteurs

Le président de l'Ouganda, Yoweri Museveni, a qualifié hier d'«acte terroriste»

l'explosion qui a fait un mort et plusieurs blessés, samedi soir dans la capitale de ce pays d'Afrique de l'Est, déjà visé par des attentats de groupes jihadistes de la région.

«Il semble s'agir d'un acte terroriste, mais nous en retrouvons les auteurs», a affirmé M. Museveni sur Twitter, sans autre précision à leur sujet, faisant état d'un bilan d'un mort et cinq blessés. Il a expliqué avoir été informé que trois personnes avaient «laissé un colis» sur les lieux, qui a ensuite explosé.

L'explosion s'est produite vers 21h00 locales (18h00 GMT) dans une zone où se trouvent des restaurants populaires en bordure de rue dans le quartier de Kawempe, dans le nord de Kampala, avait annoncé la police samedi soir, précisant qu'elle enquêtait pour déterminer si elle «résultait d'un acte intentionnel ou non».

«La population n'a aucune crainte à avoir, nous viendrons à bout de cette criminalité comme nous sommes venus à bout des autres, commises par des porcs qui ne respectent pas la vie humaine», a ajouté le chef de l'État. Un couvre-feu national contre le coronavirus est en

vigueur à partir de 19h00 en Ouganda, mais il n'est pas uniformément appliqué.

Le 8 octobre, l'organisation jihadiste État islamique (EI) avait revendiqué un attentat à la bombe contre un poste de police à Kawempe, près de l'endroit où s'est produite l'explosion de samedi.

Le Royaume-Uni et la France ont depuis mis à jour leurs conseils aux voyageurs pour l'Ouganda, appelant à la vigilance dans les endroits très fréquentés et les lieux publics comme les restaurants, les bars et les hôtels.

En août, l'Ouganda a affirmé avoir déjoué un attentat suicide visant les funérailles nationales d'un haut commandant de l'armée, Paul Lokech, qui avait notamment mené la lutte en Somalie contre les rebelles islamistes shebab, liés à Al-Qaïda, en tant que commandant de l'opération de l'Union africaine dans ce pays, l'Amisom.

Il avait également participé en République démocratique du Congo (RDC) à une opération de l'armée ougandaise contre les Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe rebelle musulman apparu en Ouganda mais qui a fait souche depuis près de 30 ans en RDC, où il est accusé d'avoir tué des milliers de civils.

Le Président Museveni avait imputé la tentative d'attentat aux funérailles du général Lokech aux «terroristes ADF».

L'EI présente les ADF comme sa branche en Afrique centrale. En mars, les États-Unis ont placé ce groupe sur la liste des «organisations terroristes» affiliées à l'EI.

En juillet, la police ougandaise avait annoncé avoir arrêté quatre suspects et tué un cinquième dans l'enquête sur une tentative d'assassinat contre le ministre des Transports et ancien chef de l'armée, le général Edward Katumba Wamala, imputée à une «cellule terroriste». Les suspects s'étaient entraînés avec les ADF en RDC et avaient «commencé à réactiver des cellules terroristes locales en Ouganda», avait affirmé la police.

Le général Katumba Wamala avait été blessé par balle le 1^{er} juin au nord de Kampala, par des motards masqués qui avaient attaqué son véhicule, tuant sa fille et un de ses gardes du corps.

En 2010, deux attentats à la bombe à Kampala visant des supporters assistant à la finale de la Coupe du monde de football avaient fait 76 morts. Ils avaient été revendiqués par les shebab somaliens.



Championnat arabe-2021 de natation
Syoud et Ardjouné, seuls représentants algériens à Abu Dhabi

Les nageurs algériens, Jaouad Syoud et Abdellah Ardjouné, représenteront l'Algérie lors de la première édition des Championnats arabes de natation (petit bassin), prévue du 24 au 27 octobre à la piscine Mohamed-Ben-Zayed à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), en vue de «préparer les prochains mondiaux ainsi que les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran». Organisée par l'Union arabe de natation, cette première édition du Championnat arabe qui se déroule au petit bassin (25 mètres), verra l'engagement des nageurs âgés de plus de 19 ans ainsi que des juniors, répartis en deux tranches d'âge (14-15 ans et 16-18 ans). Syoud (21 ans) sera aligné sur les épreuves du 200 m, 400 m 4 nages et 100 m brasse, alors que son coéquipier Ardjouné (19 ans) sera présent sur les 50 m, 100 m et 200 m dos. «L'instance fédérale s'est contentée d'engager deux nageurs de la catégorie des seniors qui sont également concernés par les Mondiaux et les Jeux méditerranéens d'Oran. Des nageurs ont préféré participer à d'autres compétitions internationales. C'est la deuxième compétition de la saison. Le point négatif est que nous avons pris part à deux compétitions en une période de temps très rapprochée, à savoir les Championnats d'Afrique et Championnats arabes», a déclaré à l'APS Lamine Ben Abderrahmane, directeur des équipes nationales (DEN). Et

d'ajouter : «Nos juniors seront absents lors de cette 1^{re} édition, à cause de la crise financière dont souffre l'instance fédérale ainsi que le manque flagrant en matière de préparation en raison de la pandémie de Covid-19». La sélection algérienne de natation, avec 11 médailles (2 or, 2 argent et 7 bronze), avait terminé à la 3^e place des Championnats d'Afrique Open qui se sont déroulés à Accra au Ghana (11-17 oct.). «L'objectif principal à travers notre participation au rendez-vous arabe d'Abu Dhabi, est de préparer les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran où nous avons programmé de participer à une compétition, au minimum, chaque mois. En plus, cette compétition est qualificative aux Championnats du monde, prévus en décembre prochain dans le même bassin», a-t-il expliqué. L'instance internationale de natation (FINA) a officiellement agréé cette première édition des Championnats arabes au petit bassin en tant que compétition qualificative aux Mondiaux, prévus le mois de décembre à Abu Dhabi, une occasion pour les nageurs algériens d'améliorer leurs temps respectifs. Pour rappel, le nageur Abdellah Ardjouné détient le titre arabe sur les épreuves de 50 m, 100 m et 200 m brasse (grand bassin), alors que son coéquipier Jaouad Syoud participera pour la première fois dans la catégorie des seniors, lui qui avait pris part aux Championnats arabes juniors (grand bassin) en 2017.

Championnat d'Afrique-2021 de badminton (par équipes mixte)

L'Algérie en finale face à l'Egypte

La sélection algérienne de badminton s'est qualifiée pour la finale de l'épreuve par équipes mixte des Championnats d'Afrique 2021, en s'imposant devant l'Afrique du Sud sur le score de 2 à 1, samedi à Kampala. En finale prévue hier, l'Algérie était opposée à l'Egypte qui a dominé l'Ouganda 3 à 0. Exemptée des quarts de finale, l'équipe algérienne composée de Koceila

Mammeri, Adel Hamek, Tanina Mammeri et Halla Bouksani, s'est qualifiée au tour principal en dominant la Réunion et la Zambie sur le même score de 5 à 0. Outre l'Algérie, le rendez-vous de Kampala, 5^e tournoi de l'année pour l'Afrique, a enregistré la participation de huit autres pays (Ouganda, Egypte, Ghana, Maurice, Zambie, Afrique du Sud, Botswana et la Réunion).

Coupe d'Algérie cadets de cyclisme (5^e manche)

Victoire finale de Mounir Laloui

Le cycliste Mounir Laloui, sociétaire du club IRB El Kantara, a remporté la Coupe d'Algérie 2021 des cadets, à l'issue de la cinquième et dernière manche, disputée samedi dans la nouvelle ville de Sidi-Abdallah (Alger-Ouest), alors que chez les filles, la victoire est revenue à Sihem Bousbaâ, du club TC Rouiba. Laloui, qui s'était déjà imposé la veille dans le contre-la-montre individuel, a excellé en nouvel-

le fois dans cette course en ligne, en devançant son coéquipier de l'IRBEK, Rayan Debdab, au moment où Riyad Bakhti, du club Amel El Maleh, a complété le podium de cette 5^e étape. Une double victoire donc pour Laloui, qui lui a permis de prendre la première place même au général, devant ce même Riyad Bakhti (2^e), et un autre cycliste de l'IRB El Kantara, Bachir Chenafi, a pris la troisiè-

Ligue 1
Le NAHD et l'USMA se neutralisent, le RCA chute lourdement

n Le NA Hussein Dey et l'USM Alger se sont contentés du nul (1-1) dans le derby algérois, disputé samedi pour le compte de la première journée de Ligue 1, alors que le RC Arbaâ, qui a aligné son équipe «réserve» sur un terrain neutre, a chuté lourdement face à l'US Biskra (0-5).



Par Mahfoud M.

Un nul au goût de défité pour les Rouge et Noir de l'USMA, vu que la victoire semblait à leur portée dans ce premier derby de la saison, qu'ils auraient d'ailleurs pu tuer dès l'entame de la partie. En effet, avant le but de Hamra (41'), les Usmistes avaient obtenu un penalty par Belkacemi, qu'il a lui-même raté, avant de gâcher plusieurs autres occasions nettes de scorer, sans parler des tirs sur le poteau, comme ce fut le cas avec Hamza Kouidri. De nombreuses occasions vendangées par des usmistes qui ont fini par

payer cher, puisque le réveil des Sang et Or en deuxième période leur a permis d'arracher une égalisation méritée par Banouh (70'). Le club de Soustara se contente ainsi d'un nul, qui le place au milieu du tableau, alors qu'un succès l'aurait propulsé à la première place du classement général avec quatre autres clubs, à commencer par l'US Biskra, qui a admirablement bien vendangé dans les malheurs du RCA, en allant le battre (5-0), grâce notamment à deux doublés signés Khoualed (2', 32') et Mokhtar (50', 75'). Une lourde défaite qui s'explique par plusieurs raisons, car outre le fait de recevoir sur un terrain neutre, le

RCA a été contraint d'évoluer avec les joueurs de la catégorie «réserve», puisque les seniors n'ont pas encore obtenu leurs nouvelles licences. Les deux autres matchs disputés ce samedi ont tourné à l'avantage des clubs locaux, à savoir le WA Tlemcen et le Paradou AC, l'ayant emporté respectivement contre le NC Magra et l'ASO Chlef, sur le même score d'un but à zéro. Le bal de cette première journée de Ligue 1 s'est ouvert vendredi, avec un seul match au menu, disputé au stade Benabdelmalek de Constantine, entre les CSC local et le MC Oran. Un gros choc entre deux ténors de l'élite, qui a finalement tourné à l'avantage des Oranais, ayant réussi à l'emporter grâce à un but unique signé Yadaden à la 57^e minute de jeu. Les Sanafirs avaient bien évidemment fourni de gros efforts pendant la dernière demi-heure pour essayer de renverser la vapeur, ou tout au moins arracher l'égalisation, mais la réussite n'était pas au rendez-vous. Les péripéties de cette première journée se poursuivront mardi 2 novembre, avec entre autres un chaud derby algérois entre le Mouloudia d'Alger et le CR Belouizdad. **M. M.**

Coupe de la Confédération

la JS Saoura qualifiée au prochain tour

Le club de football algérien JS Saoura s'est qualifié aux sixièmes de finale «bis» de la Coupe de la Confédération, malgré le nul concédé face à l'ASAC Concorde sur le score de 1 à 1 (mi-temps : 0-0), pour le compte du 2^e tour préliminaire (retour), disputé samedi soir au stade Omar-Hamadi

d'Alger. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abdelaziz Lahmiri (51', penalty) pour la JS Saoura, et Idrissa Thiam (90+1 s.p) en faveur des visiteurs. La rencontre a été interrompue 30 minutes par l'arbitre libyen Shuhoub Abdulbasit en raison de «terrain impraticable et mauvaises condi-

tions atmosphériques». Lors du match aller, disputé samedi dernier à Nouakchott, la JS Saoura s'était imposée sur le score de 2 à 1. Le deuxième représentant algérien dans la Coupe de la Confédération, la JS Kabylie, accueillie dimanche à Tizi-Ouzou (19h00) les Marocains de l'AS des FAR avec l'inten-

tion de confirmer la victoire obtenue la semaine dernière (1-0). Les matchs aller des sixièmes de finale «bis» de la Coupe de la Confédération sont prévus du 26 au 28 novembre, alors que les matchs retour ont été programmés du 3 au 5 décembre. **R. S.**

PH. > D. R.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Cour de Blida

Ouverture du procès en appel de Hamel et Berrachdi

■ Le procès en appel de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, et de l'ancien chef de la Sûreté de wilaya d'Alger, Noureddine Berrachdi, poursuivis pour «abus de fonction», s'est ouvert, hier, à la cour de justice de Blida.

Par Slim O.

Le procès se tient après deux reports successifs, le premier décidé en septembre dernier en raison de l'absence de certains témoins, principalement l'ancien ministre de la Justice, Tayeb Louh, et le deuxième le 10 octobre, motivé par la non-comparution de témoins principaux dans l'affaire, dont Kamel Chikhi, dit «El Boucher», en détention dans d'autres affaires et de l'ex-ministre Tayeb Louh, jugé la même date par le tribunal crimi-

nel de Dar El Beida (Alger).

Le tribunal de Blida avait condamné Abdelghani Hamel et Noureddine Berrachdi à une peine de quatre années de prison ferme, assortie d'une amende de 100 000 DA chacun dans une affaire d'abus de fonctions en donnant des ordres pour la poursuite d'une enquête dans un dossier ne relevant pas du ressort de la Sûreté nationale.

Le procureur de la République près le même tribunal avait requis une peine de 12 années de prison ferme à l'encontre de l'ancien DGSN et une

Plusieurs quartiers d'Alger inondés



Djalou@hotmail.com

peine de 10 années de prison ferme à l'encontre du deuxième accusé, Berrachdi, ex-chef de la Sûreté de wilaya d'Alger.

Selon l'arrêt de renvoi, l'ancien chef de la Sûreté de wilaya

d'Alger a poursuivi les investigations dans une affaire de blanchiment de fonds publics d'une valeur de 125 millions de DA et de financement de groupes terroristes, dans laquelle est accu-

sé Kamel Chikhi, dit «El Boucher», après son renvoi devant le procureur de la République. Un fait en violation avec la loi en vigueur.

S. O.

Elections locales à Tizi Ouzou

Les communes de Tizi Rached, Ait Mahmoud et Ait Boumahdi sans candidats

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a validé 93 dossiers de candidats aux élections des Assemblées populaires communales et 5 listes à l'Assemblée populaire de wilaya à Tizi Ouzou, a annoncé, hier, son responsable Cherif Ait Grine. S'exprimant sur les ondes de la radio locale, il a

précisé que des 134 listes de candidature déposées aux élections des membres des APC, 93 ont été validées par ses services, sans manquer de préciser que 7 listes du Front des forces socialistes, deux du Front de libération nationale et une indépendante ont reçu le feu vert de participation au niveau du tribunal admi-

nistratif. Par ailleurs, le coordinateur de l'ANIE à Tizi Ouzou a indiqué que trois sur les 67 communes de la wilaya n'ont pas enregistré de dépôt de candidature aux élections du 27 novembre prochain. Il s'agit de Tizi Rached, Ait Mahmoud et Ait Boumahdi.

Hamid M.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مدير الشؤون الدينية والثقافية
محمد بن عبد الحميد بن بوعزيز

الأسبوع الوطني
للقرآن الكريم
23

المسابقة الوطنية
لحفظ القرآن الكريم وتفسيره

الملتقى العلمي تحت شعار
حُبُّ الْوَطَنِ .. الْبَعْدُ الْأَخْلَاقِي وَالْإِلْتِمَامُ الْوَطَنِي

أيام 19 / 20 / 21 ربيع الأول 1443 هـ الموافق 26 / 27 / 28 أكتوبر 2021 م
النّادي الوطني للجيش - بني مسوس - الجزائر العاصمة

ANEP Gratuit 0072

Le Jour d'Algérie - N° 5503 - Lundi 25 octobre 2021